

LES CAS DE DOPAGE AU BASEBALL MAJEUR POURRAIENT SE RETROUVER EN COUR SUPREME

La Presse Canadienne - 27 août 2009

NEW YORK — Une nouvelle venue dans l'équipe du président Barack Obama aura à décider si le cas de la liste des joueurs dopés au baseball majeur se rendra jusqu'à la Cour Suprême.

L'Association des joueurs a remporté une décision de 9-2 mercredi devant la neuvième Cour d'Appel, qui a jugé que des agents fédéraux ont illégalement saisi les échantillons d'urine de 104 joueurs qui ont apparemment échoué à un test antidopage en 2003. Ces agents auraient dû s'en tenir aux 10 joueurs mentionnés dans le mandat d'enquête initial, a jugé la cour.

L'ancienne doyenne de l'école de droit de Harvard, Elena Kagan, nommée solliciteur général en mars dernier, devra prendre la décision finale à savoir si l'affaire sera présentée à la Cour Suprême.

DOPAGE : PRISON AVEC SURSIS POUR JULIE COULAUD

Le Progrès - 27 août 2009

L'ex-athlète stéphanoise a été condamnée à quatre mois de prison avec sursis. Un sac lui appartenant contenant des produits dopants avait été découvert à Font-Romeu en mai 2008

Des barrières de 3 000 m steeple à la barre du tribunal de Perpignan, où elle a comparu le 9 juillet, Julie Coulaud a fini par être rattrapée par le dopage. La Stéphanoise a été condamnée avant-hier à quatre mois de prison avec sursis et 800 euros d'amende pour détention de substances illicites après la découverte de produits et d'une seringue lui appartenant. La mise en danger d'autrui n'a pas été retenue. La peine infligée à son ex-compagnon, Mustapha Tantan (absent à l'audience) dépasse les réquisitions du procureur (un an avec sursis) : un an ferme et 10 000 euros d'amende pour administration, offre ou cession, facilitation et incitation à l'usage de procédés dopants.

La carrière de la vice-championne d'Europe de cross 2007 et ex-détentrice du record de France du 3 000 m steeple a basculé dans le fait divers en mai 2008. En stage à Font-Romeu, elle prépare les JO de Pékin. A l'époque, elle est dans l'œil du cyclone. Ses liaisons dangereuses en font la cible de la Fédération internationale (IAAF) et de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). En 2005, Tantan avait été interpellé au péage de Villefranche en compagnie d'un ex-athlète, Aïssa Dghoughi, en possession d'EPO et d'hormones de croissance. Il est relaxé mais deux ans plus tard, Dghoughi accuse Coulaud de dopage - ainsi que plusieurs autres athlètes. Sans preuve, elle continue de courir. Lors des Mondiaux 2007 à Osaka, le président de la FFA Bernard Amsalem la met toutefois en garde. « Nous ne pouvons pas encore le prouver mais nous savons ce que tu fais », lui dit-il en substance.

Sa chute intervient à la suite d'un contrôle inopiné le 29 mai 2008. Le 30 juin, elle est déclarée positive à la testostérone. Coulaud explique avoir consommé un « complément alimentaire » pollué. Elle se dit aussi « soulagée » et annonce la fin de sa carrière avant d'être suspendue trois ans.

Le pire restait à venir. Neuf jours avant son contrôle positif, un voisin de l'appartement de Font-Romeu qu'elle louait avec d'autres athlètes avait observé un curieux manège. Intrigué par des allers et venues suspectes, il découvre un « sachet ». À l'intérieur, l'arsenal classique : EPO, hormones de croissance, insuline et une seringue. La gendarmerie ouvre une enquête. Écoutes, filatures, d'importants moyens sont déployés pour confondre l'athlète qui passe à table en garde à vue en novembre. Oui, elle s'est bien dopée... « J'étais blessée depuis plusieurs semaines. On m'a dit qu'il y avait un médecin en Espagne (à Valence) qui pourrait m'aider », a-t-elle reconnu à la barre, rapporte L'Indépendant. Moyennant plusieurs milliers d'euros versés en liquide, le docteur lui fournit un protocole complet. Son billet, lui assure-t-il, pour « la finale aux JO »...

Au contraire, elle a perdu ses contrats avec son club, son équipementier et l'armée de terre. Aujourd'hui, elle dit avoir « tourné la page ». Elle travaille comme vendeuse dans un magasin de vêtements à Marseille.

UNE MARATHONIENNE SUSPENDUE DEUX ANS POUR DOPAGE

7sur7 - 28 août 2009

La marathonnienne néo-zélandaise Liza Hunter-Galvan, qui a couru lors des jeux Olympiques d'Athènes en 2004 et de Pékin en 2008, a été suspendue pour deux ans après avoir été contrôlée positive à l'EPO, a annoncé vendredi le Tribunal des sports de son pays.

Hunter-Galvan, 40 ans, qui vit aux Etats-Unis, a avoué avoir pris de l'EPO à trois occasions, en février et mars, la dernière fois seulement trois jours avant son contrôle positif, a expliqué le Tribunal sportif néo-zélandais.

Institutrice et mère de quatre enfants, elle a raconté avoir depuis cessé de prendre ces substances, en raison de

REVUE DE PRESSE du 3 septembre 2009

douleurs à la tête, à l'estomac et à la poitrine.

Scott Newman, directeur général de la fédération néo-zélandaise, a estimé que Liza Hunter-Galvan avait trahi beaucoup de monde. "Tout le monde est véritablement contrarié. Elle a été tentée (par le dopage, ndlr) et cela nous désole", a-t-il déclaré à l'Agence NZPA.

Hunter-Galvan, qui, dans un premier temps, n'avait pas été sélectionnée pour les JO-2004 et 2008, a chaque fois forcé sa sélection en invoquant sa meilleure performance de 2h30:39. Elle a terminé 51-ème du marathon d'Athènes en 2h50:23, et 35-ème en 2h34:51 à Pékin.

Sa suspension de deux ans prend rétroactivement effet à compter du 29 mai 2009, date à laquelle elle avait été suspendue à titre préventif après que l'échantillon B eut confirmé le contrôle positif initial.

LA SUISSE ET LE LUXEMBOURG SE PRETENT MAIN FORTE CONTRE LE DOPAGE DANS LE SPORT

Gouvernement Luxembourgeois (Communiqué de presse) - 31 août 2009

Selon l'adage avéré "ensemble nous sommes plus forts", ces relations ont récemment été formalisées par une convention que l'agence luxembourgeoise antidopage (ALAD) a signée avec la fondation antidoping Suisse, qui incarne la politique antidopage avec les autorités fédérales helvètes.

Le directeur Matthias Kamber ainsi que son adjoint Marco Steiner, juriste, viennent de rencontrer des responsables de l'ALAD et ont également pu s'entretenir avec le ministre des Sports ainsi que la secrétaire générale du COSL.

De l'analyse des structures respectives des deux organisations nationales, il est apparu qu'elles sont en fait très similaires.

Des démarches communes sont en cours de part et d'autre vis-à-vis de l'agence mondiale antidopage (AMA) pour la mise en place sur les plans nationaux des règlements conformes avec le code mondial et les standards internationaux.

Les collègues suisses ont salué l'initiative luxembourgeoise au sein du COSL d'un organe juridictionnel centralisé et entièrement indépendant, le Conseil de discipline contre le dopage, qui, lui, a à juger des infractions aux règles antidopage et à prononcer les sanctions, les fédérations sportives ayant concédé cette attribution juridique particulière. Comme un des moyens de prévention contre le dopage, il est veillé à ce que les sportifs puissent se prémunir le plus aisément et efficacement, par voie informatique ou autre, contre les substances interdites. À leur intention, des relevés sont dressés indiquant les médicaments interdits, ceux qui sont sujets à précaution, de même que ceux qui sont licites sans restriction. Des échanges directs entre les responsables de la Division de la pharmacie et des médicaments du ministère de la Santé avec leurs interlocuteurs suisses ont été convenus.

Depuis longtemps, antidoping Suisse peut se prévaloir d'occuper une position de pointe pour la conception du matériel didactique sur le dopage, pour éduquer les jeunes et montrer les dégâts pour la santé que le dopage et l'esprit antisportif affèrent causent à tous les niveaux. Récemment, un premier guide sur le dopage génétique a été publié. L'avantage d'avoir ces documents instructifs en trois langues aide beaucoup à en faire usage sur les plans scolaires et pour les formations des cadres sportifs et techniques.

DOPAGE, LA FFME REAGIT !

FFME - 31 août 2009

Suite à l'affaire Marine Thevenet, la FFME a réagit en prenant de nouvelles mesures concernant les contrôles antidopage.

L'affaire Marine Thevenet a fait couler l'encre depuis la Coupe du Monde de Chamonix. De multiples articles dans la presse spécialisée, dont le récit de la grimpeuse ont largement été relayés sur Internet.

Alertée le jour même des soucis de santé de Marine Thevenet, suite à l'ingestion à son insu de substances douteuses, Pierre-Henri Paillasson (directeur technique national) et Pierre You (Président de la FFME) ont immédiatement prévenu la Fédération Internationale (IFSC).

Ensemble, les deux instances ont choisi la discrétion pour lancer un dispositif de renforcement des contrôles antidopage.

En effet dès l'étape suivante de la coupe du monde, à Barcelone, huit contrôles supplémentaires ont été réalisés dès les phases qualificatives. Idem quinze jours plus tard, à Imst.

« Quand nous avons été mis au courant de l'affaire, explique Marco Maria Sclaris, Président de l'IFSC, nous avons été choqués, surtout par les risques courus pas la grimpeuse. La santé de nos athlètes est la chose la plus importante à nos yeux. Nous avons donc décidé d'intervenir le plus vite possible et d'anticiper les actions que nous avons déjà prévues. Comme il était impossible de trouver le responsable, l'IFSC a choisi de multiplier les contrôles antidopage,

dès les quarts de finale. Cependant, je suis persuadé que l'escalade est un sport propre. Comme dans la vie courante, nous sommes confronté à une minorité d'individus qui préfèrent tricher. Nous prendrons bien évidemment des mesures intransigeantes à l'égard de ceux qui se feront pincer. Quant aux autres, à l'image de Marine Thevenet, nous les invitons à rester vigilants, et à ne pas oublier les précautions d'usage. »

La vivacité des réactions de l'IFSC, mais aussi des fédérations espagnole (FEDME) et autrichienne (OWK) nous rassure sur la volonté des instances officielles de notre activité à combattre ce véritable fléau pour le sport qu'est le dopage.

UN NOUVEAU PRODUIT «MIRACLE» TRAQUE AVANT D'ÊTRE MIS SUR LE MARCHÉ

Tribune de Genève - 31 août 2009

DOPAGE | Une société pharmaceutique américaine teste un nouveau produit qui favorise le transport d'oxygène dans le corps. Si les milieux sportifs sont déjà à l'affût, l'entreprise et les agences antidopage veillent au grain.

C'est le jeu du gendarme et du voleur. Moi, j'essaie de te piquer. Et moi, je me pique. En matière de dopage, les sportifs ont-ils toujours un coup d'avance? Les temps sont peut-être en train de changer. Longtemps passives, les sociétés pharmaceutiques sont entrées dans le jeu. Elles collaborent volontiers avec les organismes de la lutte antidopage – agences et laboratoires – pour élaborer des tests de dépistage. C'est ce que fait Oxygen Biotherapeutics, une compagnie américaine basée à Durham, en Caroline du Nord.

Dans ses labos, une nouvelle molécule a été mise au point. Chris Stern, le directeur général, explique de quoi il s'agit. «C'est une émulsion perfluorocarbone appelée Oxycyte. Son usage? Cette combinaison permet à l'émulsion de transporter de l'oxygène aux tissus qui en sont appauvris soit à cause d'une obstruction soit à cause d'une blessure.» En cas de grave traumatisme – crânien par exemple – cet apport en oxygène doit permettre de préserver les organes. Et donc de limiter les séquelles.

Le souvenir de Gianetti

Avec l'Oxycyte, on est dans la famille des PFC (perfluorocarbone). Il y a une dizaine d'années, des produits de la première génération étaient apparus dans les milieux sportifs. Ils étaient très efficaces et difficilement détectables. Mais ils étaient surtout extrêmement dangereux. En mai 1998, lors du Tour de Romandie, Mauro Gianetti avait été victime d'un malaise et avait frôlé la mort. S'en étaient suivis trois jours de coma. Les médecins qui l'avaient examiné à l'époque avaient suspecté une prise de PFC. Le Tessinois, lui, a toujours nié s'être injecté quoi que ce soit. Cet incident avait tout de même éveillé les consciences et les PFC avaient fait long feu.

Mais voilà peut-être qu'une troisième génération de PFC pointe le bout de sa seringue. Pour l'instant, ce nouveau produit n'est pas encore sur le marché. Il est en phase II de test. «Il s'agit d'essais cliniques globaux sur des patients», explique Chris Stern. Dès ce mois de septembre, une partie de ces essais aura lieu en Suisse. Il faudra encore patienter pour que l'Oxycyte soit commercialisé. Mais déjà, le boss d'Oxygen Biotherapeutics craint que son futur produit phare ne fasse le bonheur de sportifs en quête de performances stratosphériques. «Il faut savoir que cette émulsion transporte 5 fois plus d'oxygène que les globules rouges du sang. Et, étant donné qu'elle est 50 fois plus petite qu'un globule rouge, l'apport global en oxygène est beaucoup plus élevé.»

«Un moyen irrésistible»

Apport, oxygène, sang, des mots qui font tilt dans la tête des tricheurs et des apprentis sorciers. «L'un des facteurs limitant la performance sportive est l'incapacité des muscles – y compris le cœur – à recevoir et à métaboliser suffisamment d'oxygène, rappelle Chris Stern. L'Oxycyte peut offrir un moyen irrésistible d'y remédier. Nous sommes conscients que notre produit peut être détourné comme agent de dopage parfait. Surtout par des athlètes de sports d'endurance.»

Des tests, sur des animaux et des humains, ont démontré que les effets secondaires étaient limités. L'efficacité du produit paraît avérée. C'est ainsi que l'agence antidopage américaine a déjà décidé de réagir et d'agir. «Elle collabore fréquemment avec les compagnies pharmaceutiques avant même que leurs produits deviennent disponibles sur le marché, explique Chris Stern. Là, elle est au courant des effets de l'Oxycyte sur les performances athlétiques. Ensemble, nous développons plusieurs méthodes de détection. Nous voulons clairement décourager les tricheurs.»

Pas encore sur le marché et déjà recherché! Il faut croire que les fioles ont la bougeotte. «Même les médicaments les plus étroitement contrôlés peuvent être trouvés sur le marché noir, affirme Chris Stern. Les quantités fabriquées jusqu'à présent ont été relativement minimales et restaient sous notre contrôle. Mais on a commencé à augmenter la production pour les essais cliniques. Les hôpitaux commenceront à stocker des quantités d'émulsion Oxycyte à la fin de cette année. Dès lors, nous aurons beaucoup moins de contrôle sur le produit.»

Après, c'est une question d'offre et de demande, comme sur un vulgaire marché. «Nous sommes assez réalistes pour savoir qu'une forte demande dans la communauté sportive induira des perspectives de profits trop alléchantes pour que certains l'ignorent.»

DOPAGE: UN HEMATOLOGUE SOUPÇONNE LANCE ARMSTRONG

Tribune de Genève - 03.09.2009

De nouveaux soupçons de dopage pèsent sur Lance Armstrong. Le réputé hématologue danois Jakob Mørkebjerg juge "anormales" les valeurs sanguines affichées par le septuple vainqueur du Tour de France lors de la Grande Boucle 2009, évoquant un possible dopage sanguin de la part du texan.

Les valeurs des globules rouges, de l'hématocrite et du taux d'hémoglobine sont restées constantes tout au long de l'épreuve, ce qui est suspect. "Nous savons que les valeurs sanguines baissent fortement en cas d'effort prolongé, comme lors d'un Tour de France, a expliqué le Dr Mørkebjerg à la radio danoise DR. Il n'y a pas de preuve de dopage sanguin, mais ce pourrait être une explication. Tout comme une diarrhée ou une déshydratation."

Lance Armstrong, qui n'a jamais été convaincu de dopage malgré de nombreux soupçons, publie ses valeurs sanguines sur le site internet de son association de lutte contre le cancer. Pendant le Tour d'Italie, elles n'avaient pas cessé de baisser tout au long des trois semaines de course. "Mais ce n'était pas le cas lors du Tour de France", a conclu Jakob Mørkebjerg, qui travaille au sein de la Clinique universitaire Bispebjerg de Copenhague.